

Le mini journal du Lac



Le Mot vert du mois – « C'est l'été à l'Écosite de La Matapédia » - Mai 2018

Bonjour à toutes et tous,

Une des premières preuves de l'arrivée prochaine de l'été dans notre région est le retour à l'horaire estival de votre Écosite de La Matapédia. À compter du 1^{er} mai, les 3 écocentres d'Amqui, Causapscal et Sayabec seront à votre disposition de 9h à 16h pour vous offrir un service de qualité !

L'Écocentre, c'est votre point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement !

Parmi ces matières que vous pouvez apporter il y a, de façon non exclusive :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.)
- les encombrants (mobilier, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins);
- les résidus domestiques dangereux (Peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tels les branches. Les feuilles et le gazon coupé peuvent être apportés au printemps et à l'automne;
- plus encore!

Assurez-vous de **trier vos matières** avant de les apporter et de **bien sécuriser votre chargement** afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin.

Si vous êtes un résident de La Matapédia, profitez gratuitement de vos 3 écocentres situés aux adresses suivantes :

- **Amqui** : 32, rang St-Paul
- **Causapscal** : 305, rue Cartier
- **Sayabec** : 14, route Rioux

Pour des informations supplémentaires concernant les heures d'ouverture, les matières acceptées et les procédures, visitez le www.ecositedelamatapedia.ca ou téléphonez au 418 629-4224.

À la prochaine !

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@matapedia.qc.ca

Tél. : 418 629-2053, poste 1138

BINGO

À Lac-Humqui
Dimanche 22 avril 2018

à

14 heures

À LA SALLE

DU CLUB DES 50 ANS ET +

Du Centre multifonctionnel situé au 146,
Route 195, entrée latérale



BIENVENUE À TOUS!

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 7.4.1 des règlements d'urbanisme municipal,

QUE :

Demande de dérogation mineure – lot 4 452 453

NATURE DE LA DEMANDE

Dans le cadre d'un projet de remplacement cadastral en lien avec une décision de la CPTAQ, le terrain à lotir aurait une profondeur moyenne de 45.35 m. au lieu du 60 m prévu la règlementation

RAISON QUI REND LE PROJET NON CONFORME :

Le règlement de lotissement prévoit à son article 4.2 que la profondeur minimale moyenne d'un terrain requis est de 60 m

IMPACT

Aucun impact pour les propriétaires des immeubles voisins.

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ;

CONSIDÉRANT QUE la demande semble effectués de bonne foi ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure porte sur des dispositions du règlement de lotissement pouvant faire l'objet d'une telle demande conformément au présent règlement

TOUTE PERSONNE DÉSIRANT S'OPPOSER À CETTE DEMANDE, DOIT LE FAIRE PAR ÉCRIT à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
146, Route 195, C.P. 39
Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0,

Avant le 7 mai 2018 à 17 heures. La demande sera étudiée lors de la séance ordinaire du conseil ce même jour.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI CE 22^{ÈME} JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MIL DIX-HUIT.


Secrétaire-trésorière

Nouveau concours Camp Sable Chaud 2018

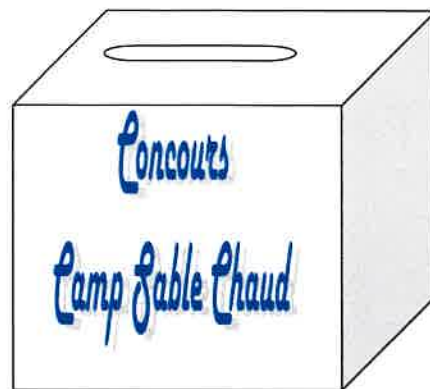


Camp de
VACANCES
pour garçons et filles de 6 à 15 ans

**CAMP
SABLE CHAUD**
2018

*Pour un été
tout en couleur
au bord du
lac Matapédia*

www.campsablechaud.com



Concours Camp Sable Chaud

Cette année encore, le conseil municipal relance le concours Camp Sable Chaud et offre cette fois deux (2) séjours de trois (3) jours Pour les jeunes de 6 à 15 ans

Il suffit de compléter le coupon et de le retourner à la municipalité à l'adresse suivante ou apportez le au bureau municipal :

Municipalité de Lac-Humqui
Concours Camp Sable Chaud
146, Route 195 C.P. 39
Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0

Le tirage au lieu lundi, le 7 mai lors de l'assemblée régulière du conseil à 20 heures.

Règlements du concours :



- Être résident de Lac-Humqui
- Être âgé entre 6 et 15 ans
- Retourner le petit coupon complété avant 20 heures le 7 mai 2018.

Bonne chance à tous!

Concours Camp Sable Chaud 2018 Coupon à compléter

Nom :

Âge : Tél. :

Adresse :

Adresse courriel:.....

Conférence en collaboration avec Diffusion Mordicus

« Développer des outils pour se reconstruire »

Tout d'abord

Qui est Blandine Soulmana ?

Arabe de par son père et européenne de par sa mère, Blandine a vécu une enfance misérable. Mariée à 15 ans et maman à l'adolescence, femme battue et emprisonnée, privée de son enfant, elle a su se reconstruire et partir à la conquête d'elle-même et du monde.

Aujourd'hui au Québec, et conférencière depuis plus de 15 ans, ses conférences et ses consultations portent sur l'importance de parler de sa souffrance, de trouver le chemin pour se reconstruire, de développer son optimisme, de retrouver l'enthousiasme de vivre, d'arriver à pardonner et de trouver enfin la joie de vivre.



Nous aurons la chance de recevoir cette femme inspirante en conférence ici même dans la Vallée de la Matapédia. *Mesdames*, continuez votre lecture pour en apprendre davantage sur la conférence qui aura lieu, **lundi le 14 mai de 18 h 30 à 20 h 30 au Sélectôtel d'Amqui.**

Vous devez repartir à zéro sur des fondations instables et vous ne savez pas par où commencer ?

« Développer des outils pour se reconstruire »

Cette conférence donnera **des pistes et de l'énergie** pour avancer malgré la douleur et l'insécurité, **aidera à accepter** qu'il n'y aura pas d'amélioration si vous n'agissez pas.

Bouger, voir du monde, faire des choses nouvelles et avoir des projets vous fera sentir capable.

Billets en vente auprès du Centre de Femmes.

Faites vites, car les places sont limitées !

A promotional graphic for the conference. It features a background of a sunset over a landscape. In the center, there is a white box with black text. The text reads: "Pour plus d'informations, contactez le **Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia** au 418 629-3496 poste 0". Below this, it says "Coût : 5\$". At the bottom left of the white box is a small logo for the Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia, which is a colorful flower.






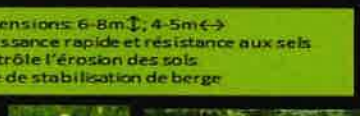
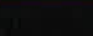



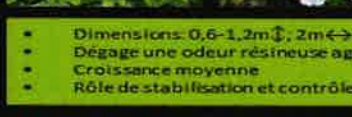
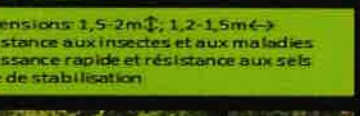




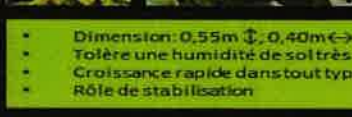

AU PRINTEMPS, VÉGÉTALISEZ VOS BERGES À PETIT PRIX!

Du 3 avril au 15 mai 2018, l'OBVNEBSL offre aux riverains de [son territoire](#) l'opportunité de se procurer à prix modique une gamme de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines. Ces plants sont offerts en pots de 1L compostables ou en racines nues. **Les prix varient entre 2,50\$ et 3,50\$** selon le format et l'essence.

En 2018, les essences disponibles sont le **saule discolore**, le **sureau du Canada**, la **spirée à larges feuilles**, le **rosier inerme**, le **myrique baumier**, la **vigne vierge** et l'**iris versicolore**. En plus d'embellir votre propriété, ces espèces sont indigènes, adaptées à notre climat et spécialement utiles pour contrer l'érosion et assurer la stabilisation des berges, réguler la température de l'eau, atténuer l'effet des crues et créer des habitats fauniques.

N'hésitez pas à commander des végétaux par le biais de notre campagne "Végétalisez vos berges à petits prix"! Vous participerez ainsi à l'amélioration de la qualité de votre bande riveraine et à la santé de votre milieu aquatique!

Pour toute question concernant la campagne *Végétalisez vos berges à petit prix*, veuillez contacter Alexa Bérubé Deschênes au (418) 722-0666 poste 128 ou à projet@obv.nordestbsl.org.

 <p>Sureau du Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions: 1,5-3,6m ↓, 1,5-2m ↔ • Croissance rapide • Tolère une humidité de sol élevée • Rôle de stabilisation de berge 		 <p>Saule discolore</p>
 <p>Spirée à larges feuilles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions: 0,6-1,5m ↓, 0,6-1,5m ↔ • Croissance moyenne • Préférence pour les sols humides • Rôle de stabilisation 		
 <p>Rosier inerme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions: 1,5-2m ↓, 1,2-1,5m ↔ • Résistance aux insectes et aux maladies • Croissance rapide et résistance aux sels • Rôle de stabilisation 		
 <p>Myrique baumier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions: 0,6-1,2m ↓, 2m ↔ • Dégage une odeur résineuse agréable • Croissance moyenne • Rôle de stabilisation et contrôle l'érosion 		
 <p>Vigne vierge</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions: 4-15m ↓, 1m ↔ • Intéressante pour renaturaliser des murets • Croissance rapide dans tout type de sol • Rôle de stabilisation et contrôle l'érosion 		
 <p>Iris versicolore</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension: 0,55m ↓, 0,40m ↔ • Tolère une humidité de sol très élevée • Croissance rapide dans tout type de sol • Rôle de stabilisation 		

- Saule discolore (*Salix discolor*) - Pot 1L compostable - 3,50\$/plant
- Sureau du Canada (*Sambucus canadensis*) - Pot 1L compostable - 3,50\$/plant
- Spirée à larges feuilles (*Spiraea latifolia*) - Pot 1L compostable - 3,50\$/plant
- Rosier inerme (*Rosa blanda*) - PFD (racines nues) - 2,50\$/plant
- Myrique baumier (*Myrica gale*) - Pot 1L compostable - 3,50\$/plant
- Vigne vierge (*Parthenocissus quiquefolia*) - Pot 1L compostable - 3,50\$/plant
- Iris versicolore (*Iris versicolor*) - Pot 1L compostable - 3,50\$/plant

Q:



Comment puis-je




signaler un problème dans

ma municipalité?

R: Voilà! Signalement

Signaler des problèmes non urgents
dans votre communauté!

Cette application permet aux citoyens :

-  **1 Localisez-le** Ciblez sur la carte avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique près du problème.
-  **2 Photographiez-le** Sélectionnez la nature du problème d'une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.
-  **3 Envoyez-le** Voilà! achemine votre requête à votre municipalité pour vous!

www.appvoila.com/fr/signalement



MESSAGE IMPORTANT



AUX CONTRIBUABLES DE SAINT -ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, il est obligatoire d'obtenir un permis ou un certificat.



DANS LE BUT D'AMÉLIORER LE SERVICE QUI VOUS EST OFFERT, IL SERA NÉCESSAIRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS AFIN DE RENCONTRER VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL AU BUREAU DE VOTRE MUNICIPALITÉ. POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS VOUS DEVREZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ AU NUMÉRO SUIVANT : **418-743-2177**.

La personne à contacter pour obtenir un permis, un certificat ou recevoir de l'information concernant la réglementation d'urbanisme ou celle concernant l'évacuation des eaux usées est notre inspecteur, **M. Samuel Larouche**. Ce dernier est à votre service tous les jours de la semaine à son bureau de la MRC de La Matapédia 418 629-2053, poste 1135.

À partir du 10 mai 2018 jusqu'au 25 octobre 2018 inclusivement, l'inspecteur sera disponible les jeudi après-midi de 13h à 15h00 à votre bureau municipal. Un rendez-vous est nécessaire.

Pour les autres jours de la semaine, il serait bon de prendre rendez-vous pour être certain de ne pas se déplacer inutilement. Agissant comme inspecteur pour cinq (5) autres municipalités, M Larouche doit se déplacer régulièrement.

L'inspecteur municipal dispose d'une période de 30 jours suivant une demande pour émettre ou refuser le permis ou certificat. Bien sûr, il s'agit d'un délai maximum.



Vous devez quand même prévoir et ne pas attendre le jour du début des travaux pour faire votre demande.



QUAND FAUT-IL DEMANDER UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION?

- Pour construire
- Pour transformer
- Pour agrandir
- Pour ajouter un bâtiment
- Pour abattre des arbres
- Pour excaver le sol
- Pour poser du pavage
- Pour la construction de clôture, haie..
- Pour démolir
- Refaire la finition intérieure mur, planchers, plafonds
- Pour rénover (Ex.: - Remplacer portes, revêtement extérieur)
- Pour réparer ou construire une installation septique
- Refaire plomberie, électricité, chauffage, isolation, etc.
- Remplacer armoires, comptoirs, accessoires, etc.
- Pour aménager un puits d'eau potable
- Pour l'implantation d'une piscine
- Pour déplacer, déménager un bâtiment
- Pour tout remblai ou déblai

Tarification des permis et certificats :

Coût des permis:

1°	implantation d'un bâtiment principal :	10,00 \$
2°	implantation d'un bâtiment de ferme:	5,00 \$
3°	implantation d'un bâtiment accessoire:	5,00 \$
4°	transformation ou agrandissement d'un bâtiment:	5,00 \$
5°	installation d'une maison mobile:	10,00 \$
6°	construction et réparation d'une installation septique:	10,00 \$
7°	implantation d'un bâtiment principal et construction d'une installation septique (même demande):	15,00 \$

Coût des certificats d'autorisation :

Certificat d'autorisation de réparation (rénovation):	
- coût des travaux évalués à moins de 500\$:	NIL
- coût des travaux évalués à 500\$ et plus :	5,00 \$
Certificat d'autorisation de changement d'usage :	5,00 \$
Certificat d'autorisation d'usage temporaire :	5,00 \$
Certificat d'autorisation de déplacement :	5,00 \$
Certificat d'autorisation de démolition :	NIL
Certificat d'autorisation d'aménagement paysager :	NIL
Certificat d'autorisation d'affichage :	5,00 \$
Certificat d'autorisation de travaux en milieu riverain :	5,00 \$
Certificat d'autorisation d'aménagement d'un puits :	5,00 \$
Certificat d'autorisation d'abattage d'arbres :	5,00 \$

